

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2014 A 2034)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 A 2034 pour :

CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE RENOUELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE TISSUS D'HIVER ET D'ETE.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposées au Bureau d'Ordre Centrale de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Mardi 01 Avril 2014** à **17H30** à l'adresse suivante:

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz
38 Rue Kemal ATATURK-1021 Tunis**

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 A 2034 : CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE ANNUEL RENOUELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE TISSUS D'HIVER ET D'ETE

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- * Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur. Le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- * Un cautionnement provisoire d'un montant de:

LOT	1	2	3	4
MONTANT DE LA CAUTION EN DT	3500	700	1 700	350

Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire. Il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée, outre les pièces citées ci-haut, de la pièce suivante :

Entreprises récemment constituées :

- Déclaration d'investissement approuvée par l'API.

Entreprises en activité :

- Dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, du lundi au vendredi de 8h15 à 11h et de 14h00 à 15h30 auprès de la DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B-3^{ème} Etage, 38 Rue Kemal ATATURK-Tunis-TUNISIE-Tel : 71341311 sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retirés le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G, 3^{ème} étage, le **Mercredi 02 Avril 2014** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.